

HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION

(Honoraires à la charge de l'acquéreur)

HABITATION

Selon prix net vendeur :

- jusqu'à 59 999 € (avec un minimum de 6 000 €) : 10 % TTC
- de 60 000 € à 79 999 € : 9 % TTC
- de 80 000 € à 139 999 € : 8 % TTC
- de 140 000 € à 199 999 € : 7 % TTC
- de 200 000 € à 249 999 € : 6 % TTC
- de 250 000 € à 499 999 € : 5 % TTC
- sur une tranche supérieure à 500 000 € : 4 %

TERRAINS

- 10 % TTC sur le prix TTC

BUREAUX – LOCAUX COMMERCIAUX – PROFESSIONNELS – FONDS DE COMMERCE – DROIT AU BAIL – PAS DE PORTE

- 8 % TTC sur le prix TTC

GARAGES

- 12 % TTC sur le prix TTC
- avec un forfait minimum de 2 000 € TTC

LOCATION/GESTION

LOCATION - HABITATION

Zones tendues* :

	LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	- Jusqu'à 40 m ² = 10 €/m ² - Entre 40.01 et 47 m ² = 9.5 €/m ² - Entre 47.01 et 61 m ² = 9 €/m ² - Entre 61.01 et 70 m ² = 8 €/m ² - Entre 70.01 et 90 m ² = 6,5 €/m ² - À partir de 90.01 m ² = 6 €/m ²	- Jusqu'à 40 m ² = 10 €/m ² - Entre 40.01 et 47 m ² = 9.5 €/m ² - Entre 47.01 et 61 m ² = 9 €/m ² - Entre 61.01 et 70 m ² = 8 €/m ² - Entre 70.01 et 90 m ² = 6,5 €/m ² - À partir de 90.01 m ² = 6 €/m ²
Etablissement de l'état des lieux	- 3 €/m ²	- 3 €/m ²
Honoraires d'entremise et de négociation		- forfait de 20€

Zones non tendues :

	LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	- 8 €/m ²	- 8 €/m ²
Etablissement de l'état des lieux	- 3 €/m ²	- 3 €/m ²
Honoraires d'entremise et de négociation		- forfait de 20€

* Achenheim - Bischheim - Eckbolsheim - Eschau - Fegersheim - Hoenheim - Illkirch-Graffenstaden - Lampertheim - Lingolsheim - Lipsheim - Mittelhausbergen - Mundolsheim - Niederhausbergen - Oberhausbergen - Oberschaeffolsheim - Ostwald - Plobsheim - Reichstett - Schiltigheim - Souffelweyersheim - Strasbourg - Vendenheim - Wolfisheim

LOCATION - AUTRES

- Bureaux - Locaux commerciaux/professionnels : 30 % du loyer annuel hors charges TTC
- Stationnement : forfait > 200 € à partager entre locataire et propriétaire
- Rédaction d'acte : forfait > 300 € à partager entre locataire et propriétaire

LES HONORAIRES DE GESTION

7 % HT (TVA 20 %) du loyer mensuel hors charges
Option garantie des loyers impayés (GLI), taux : **2.18 % TTC** du loyer et des charges